

Sunny Side : la Scam a dit...

A l'occasion des 30 ans du Sunny Side, la Scam a souligné l'impérieuse nécessité de préserver la contribution à l'audiovisuel public et de la mettre en adéquation avec les usages. La réforme à venir ne doit pas être une réforme purement comptable. Au contraire, moyens et ambitions doivent aller de pair pour porter la voix singulière de l'audiovisuel public.

La Scam constate que depuis son étude sur la rémunération et les conditions de travail des documentaristes, divulguée l'an dernier au Sunny Side, leur rémunération est un sujet incontournable. Plusieurs événements participent de ce constat : la création de la Guilde des auteurs-réalisateurs de reportages et documentaires (Garrd) dont la Scam salue le lancement officiel et la mobilisation déterminée, un recours massif à la bonification CNC relatif au temps de travail du réalisateur, et enfin l'étude publiée par l'Uspa sur les pratiques de ses membres en la matière.

Rappelons que l'étude de la Scam met avant tout en lumière le décrochage complet de la rémunération des documentaristes par rapport à leur temps de travail et l'absence de repères fiables dans sa valorisation. L'effort commun de tous, et particulièrement des partenaires sociaux, doit maintenant s'employer à mettre fin à cette situation arbitraire pour les autrices et les auteurs.

Le secteur documentaire devra sans doute aussi travailler à ajuster certains éléments du compte de soutien automatique CNC. Outre le réexamen de la bonification réalisateur, la faible performance de la bonification "internationale" et les propositions d'évolution du Satev concernant l'investigation recueillent toute l'attention de la Scam. Elle est prête à contribuer activement aux discussions à venir.

contact presse

Astrid Lockhart
01 56 69 64 05
06 73 84 98 27
astrid.lockhart@scam.fr

Le documentaire est un genre d'intérêt public qu'il est primordial de soutenir et de structurer, dans l'intérêt de tous.